

par là que les agriculteurs de l'Ouest connaissent une crise économique. Le premier ministre ou le ministre de l'Agriculture pourrait-il nous dire quelles mesures d'urgence le gouvernement entend prendre en l'occurrence.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît! Puis-je faire remarquer au député qu'il s'agit là d'une question plutôt générale et, si importante qu'elle puisse être, il y aurait lieu d'y répondre dans une déclaration à l'appel des motions. Le ministre aimerait peut-être étudier cette possibilité.

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

L'ADHÉSION DE LA GRANDE-BRETAGNE AU MARCHÉ COMMUN ET LES EXPORTATIONS CANADIENNES

M. H. W. Danforth (Kent-Essex): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce. En son absence, peut-être le premier ministre aurait-il l'obligeance d'y répondre. A présent que l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun européen est conclue, pouvons-nous espérer avant le congé d'été une déclaration du gouvernement qui évaluerait les conséquences générales de cet accord sur les futurs échanges commerciaux entre le Canada et la Grande-Bretagne.

M. Bruce Howard (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, le ministre de l'Industrie et du Commerce a fait plusieurs déclarations sur certaines négociations avec la Grande-Bretagne à l'occasion de son entrée dans le Marché commun et je ne prévois pas qu'une nouvelle déclaration élaborée soit faite avant le congé, car le ministre de l'Industrie et du Commerce est présentement en mission d'affaires dans la République populaire de Chine.

M. Danforth: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le gouvernement essaie-t-il d'organiser des pourparlers entre le Canada ou le Commonwealth et le gouvernement britannique en vue d'évaluer sérieusement l'orientation que pourront prendre nos échanges commerciaux? Si oui, a-t-on fixé la date d'une telle conférence?

M. Howard (Okanagan Boundary): Monsieur l'Orateur, il y a déjà eu avec le gouvernement du Royaume-Uni bien des pourparlers à ce sujet, pourparlers qui se poursuivront aussi longtemps qu'il conviendra.

M. A. D. Hales (Wellington): Monsieur l'Orateur, je veux adresser une question supplémentaire au ministre de l'Agriculture. Étant donné qu'avant son entrée dans le Marché commun, la Grande-Bretagne a assuré à la Nouvelle-Zélande que les exportations en provenance de ce pays seraient protégées, voire augmentées de 5 p. 100, quelle attitude le ministre de l'Agriculture a-t-il adoptée à l'égard des produits canadiens expédiés au Royaume-Uni?

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, le principal produit en cause est le grain naturellement et, comme le ministre de l'Industrie et du Commerce, le ministre chargé de la Commission du blé et

moi-même l'avons souvent répété à la Chambre, nous avons bien des fois discuté avec le Royaume-Uni de la permanence de ce marché, bien que nous n'ayons pas reçu une réponse précise à ce sujet...

M. Hales: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le gouvernement fait-il le nécessaire pour devenir membre associé du Marché commun?

M. William Knowles (Norfolk-Haldimand): Étant donné que pour la valeur commerciale, le tabac en feuilles est le deuxième de nos produits d'exportation au Royaume-Uni, le ministre de l'Agriculture va-t-il prendre les mêmes dispositions pour que la vente de ce produit à la Grande-Bretagne se poursuive dans les conditions actuelles?

L'hon. M. Olson: Des instances ont été faites pour ce produit également.

M. A. P. Gleave (Saskatoon-Biggar): Le ministre nous dirait-il si les pourparlers sur les exportations de grain, qu'il nous a signalés, ont eu lieu ces dernières semaines et s'ils se poursuivent à l'heure actuelle?

L'hon. M. Olson: Nous ne perdons pas une occasion de présenter des instances.

* * *

LES FINANCES

LA SUPPRESSION DE L'IMPÔT FÉDÉRAL SUR LES SUCCESSIONS—L'ATTITUDE DES PROVINCES

M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord): Je reviens sur ma question au premier ministre, sur l'entente entre les provinces et le gouvernement fédéral au sujet du partage des recettes fiscales, compte tenu de l'abolition, dans le budget, de l'impôt sur les biens transmis par décès et des modalités de dégrèvement établies par des provinces, en vertu desquelles les trois quarts du revenu retournent à leurs citoyens. A-t-on reçu des griefs, suggestions ou critiques au sujet de la perte de revenu pour les habitants de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, par suite des modifications d'ordre constitutionnel dans le budget?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Pas que je sache mais je suppose, comme le député, que les provinces voudront mettre la question sur le tapis si nous nous réunissons, pour discuter de la formule de péréquation qu'il y aurait lieu d'examiner.

M. Woolliams: Les provinces ont-elles accepté l'abolition de cette taxe, compte tenu des arrangements de péréquation conclus avec l'Alberta et la Colombie-Britannique et du fait que cela modifie l'entente découlant de la constitution?

Le très hon. M. Trudeau: Sans convenir que cela modifie l'entente découlant de la constitution—car je ne vois pas comment on peut tirer cette conclusion—je dois rappeler qu'il était impossible de mettre les provinces, ou qui que ce soit, au courant des dispositions du budget avant que la Chambre en ait pris connaissance. Je répète qu'il est à prévoir que les provinces profiteront de la réunion de juillet pour soulever ce point, notamment, et